

L'église Saint-André-et-Saint-Claude-des Francs-Comtois-de-Bourgogne.

Le 6 février dernier a marqué la réouverture après trois ans de travaux de l'église Saint-André-et-Saint-Claude-des Francs-Comtois-de-Bourgogne.

Derrière ce nom un peu long se cache toute une histoire qui lie notre diocèse à la Ville Eternelle.

Pour cela reportons-nous au milieu du XVII^{ème} siècle, période terrible pour la Franche-Comté ou Comté de Bourgogne qui vient de subir une guerre particulièrement meurtrière. Pendant ce qui s'appelle la Guerre de Dix Ans -épisode comtois de la Guerre de Trente Ans qui opposent la France et l'Espagne pour faire simple- les terribles combats et la peste ont ravagée notre province qui était alors possession espagnole. La population a été réduite de presque la moitié passant de 400 000 à 230 000 habitants.

C'est dans ce contexte que nombre d'entre eux ont choisi l'exil vers la Suisse et la Savoie mais aussi l'Italie. Les historiens estiment qu'environ 10 à 12 000 comtois s'établirent alors à Rome. Fin août 1650, un petit nombre d'entre eux se réunit dans le but de créer une confrérie nationale, comme cela était de coutume à l'époque. Cette confrérie sera placée sous la protection de saint André et saint Claude, patrons de la Franche-Comté, et aura comme objet d'ouvrir une église et fonder un hôpital à l'usage exclusif des indigents francs-comtois qui se trouveraient à Rome.

Les choses ne tardent pas puisque, début novembre de la même année, un oratoire est loué.

Deux ans plus tard, la Confrérie reçoit du pape Innocent X son agrément. Elle a alors une existence officielle et son organisation se met en place. Les officiers annuels de la Confrérie sont élus : deux recteurs, un secrétaire, six conseillers, deux syndics, deux visiteurs de pauvres et deux sacristains.

De loué, l'oratoire est acheté en 1656. Dans le même temps une importante donation d'un riche Franc-Comtois permet d'acquérir trois maisons contigües à l'oratoire ; de plus, la Confrérie reçoit trois autres maisons en héritage.

Tout cela va permettre la création de l'hôpital qui logera et nourrira les pauvres pèlerins comtois comme cela se faisait dans les différents hospices romains. L'hôpital sera ouvert le 6 juin 1667, en la fête de saint Claude.

1674 voit l'arrivée d'une nouvelle vague d'émigrés francs-comtois à Rome en réaction à la conquête définitive de la province par la France. Le nombre de plus en plus important de francs-comtois amène la papauté à déclarer en 1677 l'oratoire de Saint-Claude en église nationale.

L'attachement à saint Claude est tel que lors de la célébration de sa fête, était distribuée à la porte de l'église une image le représentant assis dans un fauteuil, tenant sa croix épiscopale dans la main gauche et bénissant un enfant de la main droite. Ce n'est qu'à partir de 1722 que la figure du saint sera remplacée par les portraits du pape et du roi de France.

L'oratoire acquis en 1656 devenant trop petit et les legs et donations augmentant, la confrérie décide la construction d'une église. Après quelques péripéties c'est Antoine Dériset, jeune architecte lyonnais, prix de Rome en 1720, qui est choisi. Il dessine un plan en lien avec ce qui se fait alors à Rome : une église en croix grecque avec une coupole, une façade de style baroque

comportant dans son fronton une inscription en latin qui se traduit par *Année du Seigneur 1729* et dans une frise centrale *A saint André apôtre et à saint Claude évêque, la nation du comté de Bourgogne a dédié un temple*.

Tout au long du XVIIIème siècle, le décor de l'église est complété avec en particulier les statues de saint André et saint Claude pour les niches de la façade.

La Révolution française amène à Rome aussi des changements. Les fondations françaises qui étaient placées sous la protection du Pape et du roi sont victimes du conflit entre la papauté et la république. Le cardinal de Bernis, ambassadeur à Rome, ne tient pas compte des demandes du pouvoir révolutionnaire et prononce en 1793 la réunion de tous les établissements français de la ville en un fonds unique de secours à distribuer aux émigrés de la France. L'église Saint-André-et-Saint-Claude-des-Francis-Comtois-de-Bourgogne rejoint ainsi « Les Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette ».

Le conflit entre la France et Rome en 1798, avec la proclamation de la République Romaine le 15 février, amène son lot de dévastation et de pillages. L'église et l'hospice n'échappent pas au « zèle » des patriotes français et italiens. Il faut attendre 1801 et la décision du pape Pie VIII de rendre à la France les propriétés religieuses qu'elle avait à Rome.

Nous n'avons que peu d'informations sur la période qui va suivre. En 1886, elle est confiée aux Pères du Saint-Sacrement par une convention entre la France et le Saint-Siège. Ils sont toujours présents aujourd'hui.

Revenons, après ce détour par l'histoire, au 6 février 2025.

La réouverture de l'église après travaux a été célébrée lors d'une messe présidée par notre évêque, Mgr Garin, en présence d'une nombreuse assemblée parmi laquelle l'ambassadrice de France auprès du Saint-Siège, des autorités franc-comtoises, dont le maire de Saint-Claude et des représentants des mécènes ayant financé une partie des travaux.

Ce fut l'occasion pour Mgr Garin d'offrir une relique de saint Claude pour manifester concrètement le lien qui unit notre diocèse à cette église. Il est prévu que cette relique soit exposée dans un reliquaire spécialement réalisé pour elle.

Alors si vous avez la chance d'aller à Rome, en touriste ou en pèlerin, prenez le temps d'entrer dans l'église Saint-André et-Saint-Claude-des-Francis-Comtois-de-Bourgogne. Outre l'agréable fraîcheur des églises romaines, vous pourrez y goûter un pan de l'histoire de notre région et de notre diocèse.

Bertane Poitou
Commission diocésaine d'art sacré

NB : cet article doit beaucoup à une publication de Jean-Paul Berrod en 2015 dans le numéro 42 de la revue *Les Amis du Vieux Saint-Claude*